

BON DE COMMANDE

marché public négocié passé en application de l'article 30.8

ALPES ISERE HABITAT 17 RUE HENRI BARBUSSE 38500 VOIRON Interlocuteur commande : GUILLOT-LIODIN SYLVIE Vérificateur prestation : ABREU MARIE ESTELLE 07 64 77 26 95 Date début intervention : 03/01/2023 Date fin intervention : 31/01/2023	EMS - JUEN 16 RUE BAUDELAIRE 38500 VOIRON N° fournisseur : 238056 Tel : 06 81 72 09 70 E-mail : commande.emsjuen@ems-batiment.fr du décret n°2016-360 commande à prix ferme
---	--

N°Commande	Date	N°Marché	N° d'Opération	Devis
23004222-1	03/01/2023			DC 2022 8218

Adresse d'exécution : 16030L0004 REZ DE CHAUSSEE
 BIGOT JACQUES
 857 ROUTE DE SAINT JEAN

 38500 COUBLEVIE
 06.09.89.99.08

N° de sinistre :

Objet de la commande	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
LOGT BIGOT JACQUES 16030 4 TFPB VOLETS ROULANTS ELECTRIQUE TFPB Réclamation PL/335854 TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DU LOGEMENT AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU A MOBILITE REDUITE TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTERNE MODIFICATION DES VOLETS ROULANTS TFPB conformément à votre devis, accord vous est donné pour motoriser 3 volets roulants			

Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Total TTC
10 %	2397,25	239,73	2636,98

Budget	Tranche	Répartition %
34150 2023/BDV00/GL/R2518		100

IMPORTANT : NOS NUMEROS DE COMMANDE ET DE FOURNISSEUR DOIVENT IMPERATIVEMENT APPARAÎTRE SUR LES FACTURES

Vos factures doivent être déposées sur le portail CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

Règlement par VIREMENT à 30 jours date de réception de la facture.

ALPES ISERE HABITAT

CS 32549 – 38035 GRENOBLE CEDEX 2

En cas de non réalisation des travaux ou livraison dans les délais, une pénalité vous sera appliquée.
 Elle ne pourra pas dépasser 5% du montant du marché

Attestation simplifiée¹

Référence commande : 23004222-1
Fournisseur : EMS - JUEN
Référence ESI : 16030L0004

1) Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) :
Nom : ALPES ISERE HABITAT Prénom :
Adresse : Commune : Code postal :

2) Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) [AUTNAT]

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de plus de 50% des millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 857 ROUTE DE SAINT JEAN Commune : COUBLEVIE Code postal : 38500

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) : [AUTQUAL]

3) Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :

☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures
☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ j'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

4) Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;

- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à : VOIRON, le 04/01/2023

(1) Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

(2) Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre 1)

Attestation simplifiée (Annexe)

- Référence de la commande :23004222-1
- Nom du fournisseur de la commande : EMS - JUEN

Liste des éléments de patrimoine concernés par la présente commande et ouvrant droit à taux réduit de TVA :

Référence	Adresse
16030L0004	857 ROUTE DE SAINT JEAN 38500 COUBLEVIE